Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Macron-et-les-licenciements-qui

Macron et les licenciements qui créent de l'emploi...

- Vie politique -

Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2015

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le Medef en rêvait... Hollande l'a fait avec la loi Macron, et ce n'est pas fini, le MEDEF en redemande, et Valls se prépare...

Et les médias continuent à mentir chaque jour comme de véritables officines de propagande. Prenons un fait observable simplement... Oui ou non, est-il difficile de licencier et la possibilité de licencier a-t-elle un impact sur la création d'emploi ?

Est-il difficile de licencier ?

Les données sont accessibles à tout le monde sur [le site officiel du gouvernement...]

On y trouve le nombre de licenciements par mois, d'entrée à pole emploi selon les raisons dont les licenciements, mais aussi le nombre d' offres d'emplois, et même d'emplois réellement pourvus...

Les entrées à Pole Emploi sont résumées dans le graphique ci-dessous

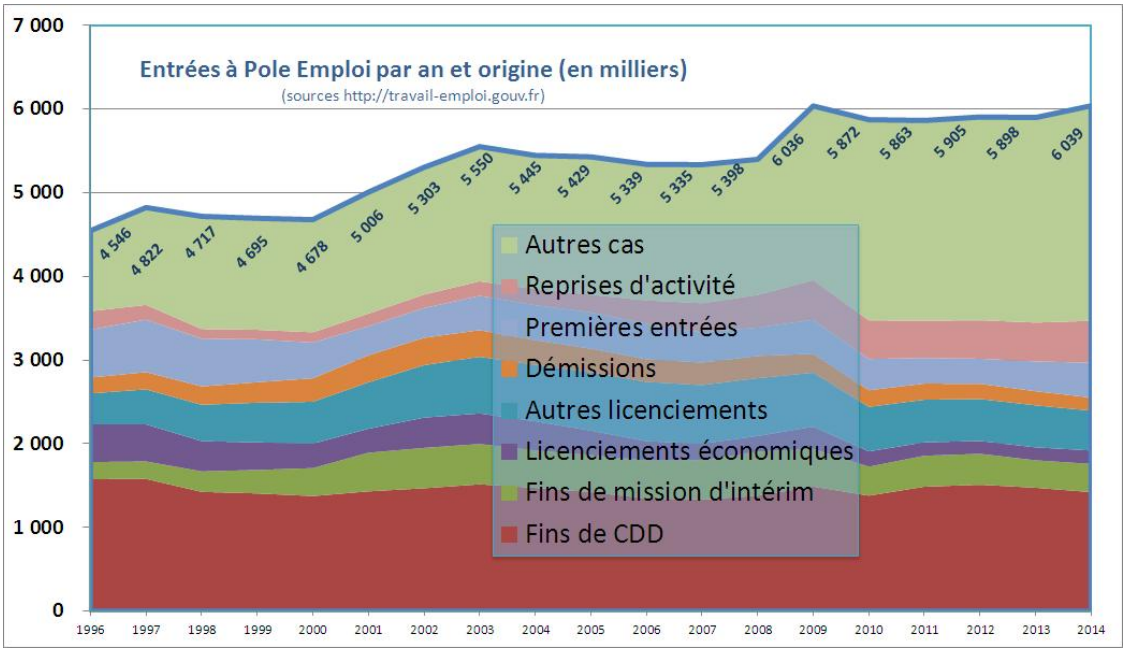

Il montre très clairement des choses qui devraient être connues.

- le nombre de licenciement "économique" a fortement baissé en 20 ans, mais au profit des autres licenciements, et surtout des "autres pertes d'emploi", où on trouve les "ruptures conventionnelles" inventées par la droite, mais mises en oeuvre malheureusement par la gauche... Il n'y a pas moins de licenciement économique parce que la procédure serait trop contraignante, mais parce que l'état a favorisé les autres modes de licenciement, et que le patronat en profite !
- Au total, la capacité des entreprises a virer un salarié a doublé en 20 ans !!!! C'est ce qui a fait l'essentiel de l'aggravation du chômage. Quand le patronat se plaint de la difficulté à licencier, il se fout de la gueule du monde, et quand les médias le reprennent sans le moindre effort de questionnement, ils ne sont que des propagandistes du MEDEF...
- Quand le patronat demande d'alléger encore les procédures de licenciement, il veut en fait seulement en réduire le coût pour lui, et donc en augmenter le coût pour la société. Il veut faire payer les conséquences de son incurie à

Copyright © Le Vénissian

développer le travail salarié par les contribuables et les consommateurs, quitte à enfoncer le monde populaire dans la pauvreté de masse...

C'est clair, il y a aucune difficulté à licencier. Quand un syndicat combatif existe, il peut arriver à éviter les licenciements SMS, les pressions à la démission, les ruptures conventionnelles imposées. Le patron est alors obligé de faire un plan de licenciement, et ca lui prend 6 mois, et il est obligé de payer les indemnités légales, et parfois quelques mois de salaires de plus... Les exemples de grands groupes qui sont prêts à payer un an, parfois même deux ans de salaires pour faire accepter leurs restructurations montrent qu'ils sont prêts à tout pour détruire de l'emploi, et c'est bien la vérité de leur bataille, réduire à tout prix le coût des licenciements quand ils sont obligés par les syndicats d'ouvrir une négociation collective !

La possibilité de licencier a-t-elle un impact sur la création d'emploi ?

On peut comparer les courbes de suppressions d'emplois avec les courbes de création à la recherche de ce mystérieux effet positif des licenciements sur les créations d'emplois !

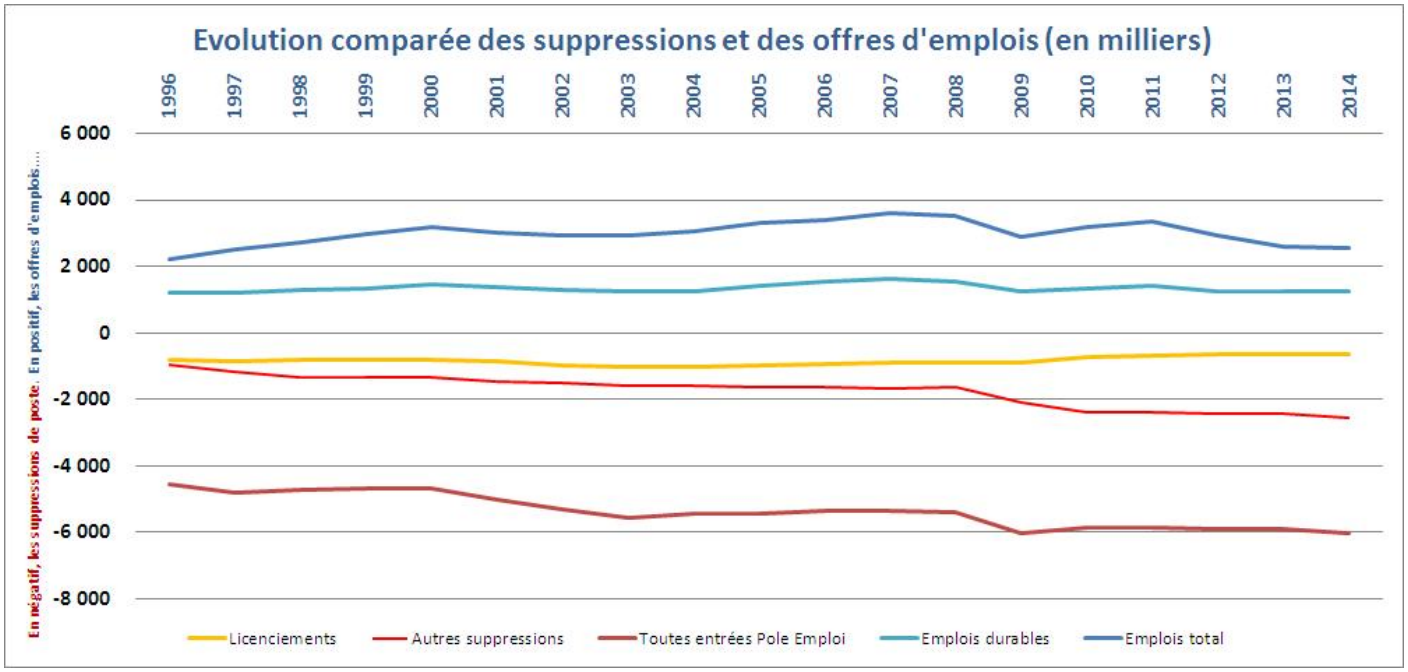

Ces courbes sont parlantes. Si les suppressions d'emplois sous forme de licenciement ou de ruptures conventionnelles ont donc doublé en 20 ans, les créations d'emplois elles sont resté stables, avec toujours une progression plus forte des emplois non durables !

Autrement dit, l'argument des patrons sur la peur de créer des emplois par peur de ne pouvoir licencier est tout simplement un mensonge, un mythe idéologique qui révèle que le MEDEF et les témoignages que les médias diffusent sont des militants de la régression sociale, des "entrepreneurs" qui ne savent entreprendre que contre leurs salariés, comme si toute richesse ne venait pas d'abord justement du travail.

Oui, dans le Macron, tout est bon pour les patrons, et tout est dangereux pour les salariés !

Copyright © Le Vénissian

Le tableau détaillé des types d'entrées à Pole Emploi qui fait apparaitre la hausse des suppressions d'emplois...

Année	Fins de CDD	Fins de mission d'intérim	Licenciements économiques	Autres licenciements	Démissions	Premières entrées	Reprises d'activité	Autres cas
1996	1577,5	204,5	449,6	369,7	189,6	572,6	220,6	961,7
1997	1579,9	209,3	442,7	418,1	207	626	176,8	1162,5
1998	1424,9	245,4	361	435,4	219,2	570,4	115,4	1345,5
1999	1406,3	281,2	329	474	244,9	512,9	113,6	1332,7
2000	1375,4	334,2	292,1	500,2	280,8	426,6	122,4	1346,2
2001	1431,5	461,7	286,4	554,3	323,9	347,6	149,5	1450,9
2002	1468,7	482	362,2	626,6	326,5	356	160,2	1520,8
2003	1515,8	481,8	365,7	676,1	318,6	410,1	173,3	1608,6
2004	1473	447,2	347,6	675,3	294,6	418	191,5	1598,2
2005	1422,1	441,5	293,9	697,9	280,9	435,2	210,1	1646,9
2006	1347,4	453,8	230	708,1	271	422,5	280,8	1625,3
2007	1334,4	469,6	197,4	699,8	269,8	361,7	346,7	1655,9
2008	1379,6	527,3	185,7	691	265,2	340,2	388,9	1620,2
2009	1488,4	450,3	266,2	644,9	225,9	404,7	473,7	2081,8
2010	1380	346,1	183,4	531,7	198,9	373,2	462	2396,9
2011	1486,8	370,3	160,7	509,1	192,6	305,4	445	2393,1
2012	1511,2	368,8	153,7	501,8	181,6	299,1	460,4	2428,1
2013	1475,1	327,6	154,5	502	168,9	355,9	464,4	2449,3
2014	1421,9	337,1	160,7	476	156,2	416,3	501,4	2569,1

Le tableau détaillé des suppressions et créations d'emploi

Copyright © Le Vénissian

Année	Autres suppressions	Toutes suppressions	Licenciements	Emplois durables	Emplois temporaires	Emplois occasionnels	Emplois total
1996	-961,7	-4545,8	-819,3	1213,8	711,1	308,5	2233,4
1997	-1162,5	-4822,3	-860,8	1226	901,9	391,5	2519,4
1998	-1345,5	-4717,2	-796,4	1285,6	1021	422	2728,6
1999	-1332,7	-4694,6	-803	1318,2	1159,5	487,9	2965,6
2000	-1346,2	-4677,9	-792,3	1462,1	1232,2	472,2	3166,5
2001	-1450,9	-5005,8	-840,7	1365,1	1180,1	469,5	3014,7
2002	-1520,8	-5303	-988,8	1280,9	1200,2	456,3	2937,4
2003	-1608,6	-5550	-1041,8	1229	1262,1	440,7	2931,8
2004	-1598,2	-5445,4	-1022,9	1229,1	1318,6	511,4	3059,1
2005	-1646,9	-5428,5	-991,8	1410,5	1378,2	517,9	3306,6
2006	-1625,3	-5338,9	-938,1	1525,9	1379	479,6	3384,5
2007	-1655,9	-5335,3	-897,2	1607,7	1478	518,4	3604,1
2008	-1620,2	-5398,1	-876,7	1554,4	1414,8	532,7	3501,9
2009	-2081,8	-6035,9	-911,1	1236,2	1205,7	446,6	2888,5
2010	-2396,9	-5872,2	-715,1	1349,7	1366	472,2	3187,9
2011	-2393,1	-5863	-669,8	1412,2	1496,9	446,9	3356
2012	-2428,1	-5904,7	-655,5	1261	1297,1	386,8	2944,9
2013	-2449,3	-5897,7	-656,5	1231,5	1029,7	330,5	2591,7
2014	-2569,1	-6038,7	-636,7	1261,1	1008,1	289,5	2558,7

Copyright © Le Vénissian